



**Au cœur des collines vendéennes, le Pays de Pouzauges**  
votre destination RANDO à deux pas du Puy du Fou



400 km de sentiers  
60 circuits balisés  
2 boucles du GR de Pays Sèvre et Maine

Plus d'infos sur [www.tourisme-paysdepouzauges.fr](http://www.tourisme-paysdepouzauges.fr)




<http://vendee.ffrandonnee.fr>



**REJOIGNEZ LA  
FFRANDONNÉE...**

**et contribuez au développement  
des sentiers pédestres**



**Pendant votre balade, pensez aux éco-gestes !**  
Ramassez vos déchets, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins...  
et signalez les anomalies sur Suricate (<http://sentinelles.sportsdenature.fr>)







**PR®**

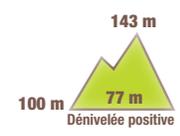
**La Forêt  
Le Boupère**

2H45  
9,5 km

Plongez au cœur de la forêt de la Péliissonnière ; au pied du « Gros Chêne », vous pourrez goûter à la sérénité des lieux. Au gré de votre balade, la paillote de la Davière s'offre comme une halte bien méritée.

**SITUATION**  
À 8 km à l'ouest de Pouzauges, par les D960bis et D13

**PARKING**  
Place Clément V, église Saint-Pierre : N 46.79477 °, W 0.92801 °



Code de balisage PR®  
**FFRandonnée**

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

© marques déposées

**À DÉCOUVRIR EN CHEMIN**

- Église Saint-Pierre, fortifiée au XV<sup>e</sup>
- Forêt de la Péliissonnière : le Gros Chêne, la Fosse aux Chouans
- Paillote et calvaire de la Davière
- Plan d'eau du Verger
- Chapelle de Notre-Dame de Toutes Grâces

**BALISAGE**  
Jaune, avec n°4 vert

**i**

- Office de Tourisme du Pays de Pouzauges : 30 place de l'Église, 85700 Pouzauges, Tél : 02 51 91 82 46, [www.tourisme-paysdepouzauges.fr](http://www.tourisme-paysdepouzauges.fr).

**À DÉCOUVRIR EN RÉGION**

- Château de Saint-Mesmin
- Manoir des Sciences de Réaumur
- Château et moulins de Pouzauges
- Jardins de la Maison de la Vie Rurale à la Flocellière

**Comité**

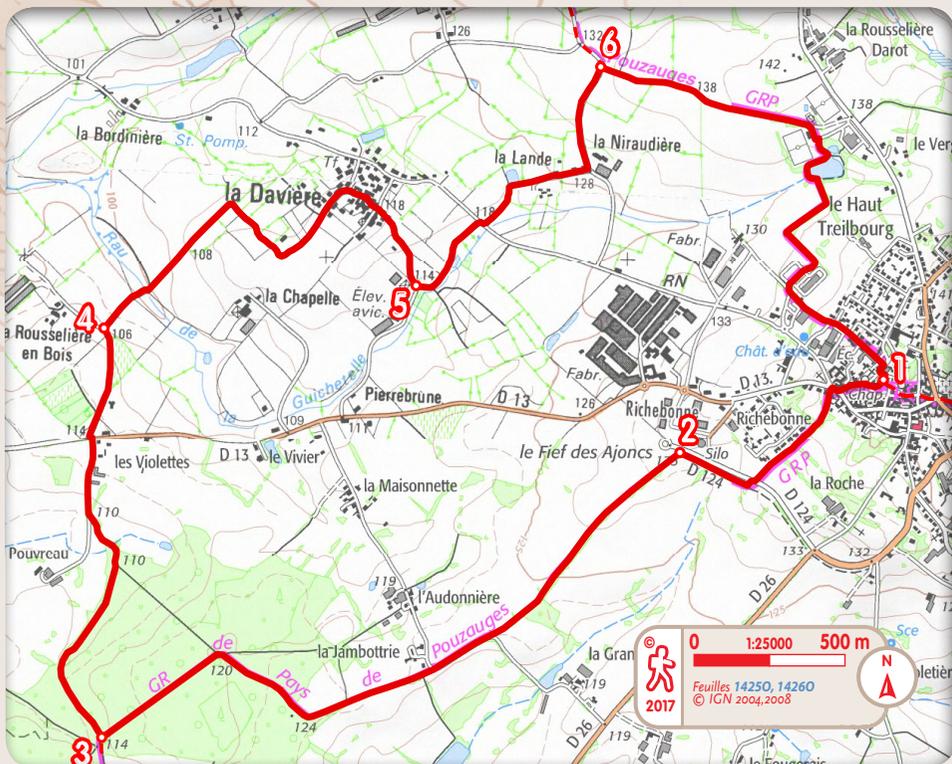
- FFRandonnée Vendée : 02 51 44 27 38, [ffrando85@orange.fr](mailto:ffrando85@orange.fr), <http://vendee.ffrandonnee.fr>.



Paillote de la Davière

© L. Bouchet

RFN85BOUPO4 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2017. Comité Vendée



## HISTOIRE

### LA FOSSE AUX CHOUANS

La Fosse aux Chouans est une tranchée circulaire dont l'origine reste incertaine. Deux périodes ont marqué le lieu. Après la révocation de l'Édit de Nantes (1685) qui interdit le culte protestant, il y eut d'importants rassemblements de croyants « clandestins ». Ces Assemblées du Désert qui rassemblèrent jusqu'à 6 000 personnes dans le lieu dit voisin furent réprimées sévèrement, ce qui explique peut-être que cette parcelle de bois porte le nom de « Champ

des Martyrs ». La deuxième période concerne les guerres de Vendée (1793-1796). Aucune grande bataille ne fut relatée dans ce secteur mais on peut penser que la Fosse aux Chouans ait pu servir de petite base de repli lors de l'arrivée des Républicains. On sait que le 10 décembre 1795, le général républicain Hoche donna l'ordre d'envoyer un bataillon pour chasser les Vendéens qui continuaient à se cacher dans les bois de la Péliissonnière.

**1** Rejoindre le bas de la place et suivre à droite le GR® de Pays de Pouzauges par la rue du Maréchal Foch. Au bout, tourner à droite sur la D13 et prendre immédiatement le chemin à gauche entre les maisons. Traverser la D124 et la longer à droite par le sentier piétonnier.

**2** Avant le rond-point, s'engager dans le chemin à gauche. Poursuivre par la route sur 200 m, puis dans le virage, tout droit par le chemin. Après 800 m, à la croisée des chemins dans la forêt de la Péliissonnière (au Gros Chêne), bifurquer à gauche.

**3** À l'intersection suivante, quitter le GR® de Pays en tournant à droite. Longer la lisière sur 400 m (variante possible jusqu'à la Fosse aux Chouans). Laisser l'allée pare-feu sur la droite et rejoindre la route. Prendre ensuite à droite sur la route, traverser la D13 et continuer en face en direction de la Rousseillère en Bois.

**4** À la sortie du virage avant le hameau, prendre le chemin à droite, puis tout droit après le ruisseau (*paillotte pour la pique-nique*). À la ferme, tourner à droite. Entrer dans la Davière et suivre la deuxième rue à droite pour sortir du village.

**5** Aux bâtiments agricoles, emprunter le chemin à gauche et complètement à gauche 50 m plus loin. Traverser la route et poursuivre en face par le petit sentier. Virer à droite à l'étang. Au carrefour de la Niraudière, tourner à gauche sur 350 m.

**6** Prendre le chemin à droite dans le virage (jonction avec le GR® de Pays de Pouzauges) Juste après le stade, gagner à droite le plan d'eau du Verger. Le contourner par la droite et le quitter à droite. Longer le parking de la salle du Bocage et prendre à gauche la rue Henri de la Rochejaquelein pour rejoindre le point de départ.



Gros Chêne de la forêt de la Péliissonnière

© L. Bouchet



Plan d'eau du Verger

© OT Pays de Pouzauges